

REPUBLIQUE DU BENIN

.....
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
.....

DECRET N° 2009-058 DU 04 MARS 2009

Chargeant Monsieur Joseph AHANHANZO,
Ministre de la Réforme Administrative et
Institutionnelle, de l'intérim de Monsieur
Zakari BABA BODY, Ministre Chargé des
Relations avec les Institutions pour compter
du Mardi 03 mars 2009

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT**

- Vu la Loi n° 90-032 du 11 décembre 1990, portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu la Proclamation le 29 mars 2006 par la Cour Constitutionnelle des résultats définis de l'élection présidentielle du 19 mars 2006 ;
- Vu le décret 2008-637 du 27 octobre 2008 portant composition de Gouvernement ;
- Vu le décret 2009-053 du 02 mars 2009 chargeant Monsieur **Issifou KOGUI-N'DOURO**, Ministre d'Etat Chargé de la Défense Nationale de l'intérim du Président de la République pour compter du lundi 02 mars 2009.

DECRETE

Article 1^{er} : Pour compter du mardi 03 mars, Monsieur Joseph AHANHANZO, Ministre de la Réforme Administrative et Institutionnelle, est chargé de l'intérim du Ministre Chargé des Relations avec les Institutions, Monsieur Zakari BABA BODY pendant son absence.

Article 2 : le présent décret sera publié au Journal officiel.

Fait à Cotonou, le 04 mars 2009

Pour le Président de la République,
Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement,
Le Ministre d'Etat Chargé de la Défense
Nationale, assurant l'intérim



Issifou KOGUI-N'DOURO

AMPLIATIONS : PR 6- SGG 2- AN 2- HCJ 2- CS 2- CC 2- CES 2- HAAC 2- MIC4-
MEF 2- MCAT 2- AUTRES MINISTERES 23- JORB 1.